

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

NOTICE COMPLEMENTAIRE A LA DEMANDE DE PRÊT DE 1500 Euros Maximum sur 18 mois Toute demande incomplète ne pourra pas être étudiée

En raison de nombreuses demandes,, la Commission « Oeuvres Sociales » du C.D.A.S a décidé de l'attribution des prêts en fonction du caractère prioritaire de la demande selon les motifs indiqués ci-dessous :

1. Santé (Hospitalisation, Maladie,...)
2. Accident Matériel (Incendie, Accident de la route.....)
3. Baisse subite de revenus (Divorce, Maladie sans rémunération....)
4. Autres

Les demandes seront étudiées par la Commission qui se réunit chaque mois, afin de satisfaire trois dossiers.

En complément à votre demande de prêt, nous vous prions de bien vouloir joindre :

- La notice complémentaire.
- Tout autre justificatif permettant le bon examen de votre dossier.
- Une photocopie de votre avis d'imposition ou de non imposition.
- Une copie du livret de famille.

Veuillez noter que le C.D.A.S. se réserve le droit de vérifier l'exactitude des renseignements qui lui auront été fournis.

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

DEMANDE DE PRÊT

Toute demande incomplète ne pourra pas être étudiée

Collectivité employeur :

Grade ou Emploi : Date d'entrée :

Titulaire, Stagiaire, Contractuel(le) (Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e):

NOM.....Prénom

Nom de Jeune Fille Tel:.....

Date et Lieu de Naissance :

Adresse

Nombre d'enfant(s) à charge :

CHARGES - RESSOURCES :

ressources mensuelles	charges mensuelles
Salaire du demandeur	Loyer :.....
Salaire du conjoint:.....	Prêt immobilier :.....
Autres ressources :	Prêts divers :.....
CAF (APJE-APL-prime 'activité):.....	Pension versée à un conjoint ou à en enfant :.....
Pension:.....	Autres : électricité :.....eau :.....
Autres	Assurances :.....mutuelle :.....
	Téléphone :.....
	Autres :

OBJET DE VOTRE DEMANDE DE PRÊT :

objet : (joindre les justificatifs à l'examen de votre demande)

.....
.....
.....

Montant sollicité :

important : Les remboursements seront prélevés sur le compte ou sur le salaire.

Fait à ANGOULÊME :le.....

Avis de la Commission « Oeuvres Sociales » du C.D.A.S.:.....

